







Motifs de rejet de la cote supérieure, pour chaque catégorie de personne à mobilité réduite

Catégorie	Picto	Motif de rejet de la cote (principe du maillon faible)
Chaisard seul		Absence de sanitaire correctement adapté aux PMR
Chaisard assisté		Absence de sanitaire correctement adapté aux PMR
Personne marchant difficilement		Pas de problème particulier
Personne déficiente visuelle		Pas de possibilité de déplacements autonomes
Personne déficiente auditive		Absence de personnel pratiquant la langue des signes
Personne avec difficultés de compréhension		Pas de problème particulier

L'explication du système d'attribution de l'Indice est consultable sur notre site : www.ipp-online.org

Remarques :

1. Emplacement de parking réservé aux PMR

Un emplacement de parking réservé est prévu à proximité de la salle paroissiale.

2. Possibilité(s) de stationnement à moins de 100 mètres

Il est possible de stationner autour de la Place Cardinal Mercier ou dans le parking à l'arrière de l'Hôtel de Ville.

3. Description

Le concert aura lieu sur la place Cardinal Mercier. Cette place est accessible sans encombre aux personnes en chaise roulante. Un sanitaire est prévu à la salle paroissiale. Il est précédé d'une marche et est trop étroit pour les personnes en chaise roulante. La présence de barre d'appui sera utile néanmoins pour les personnes marchant difficilement.

4. Eléments positifs

- Relais visuel et sonore des concerts sur la place.
- Présence d'un sanitaire adapté aux personnes marchant difficilement.



Avec le soutien financier du Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances et du Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial de la Région wallonne.